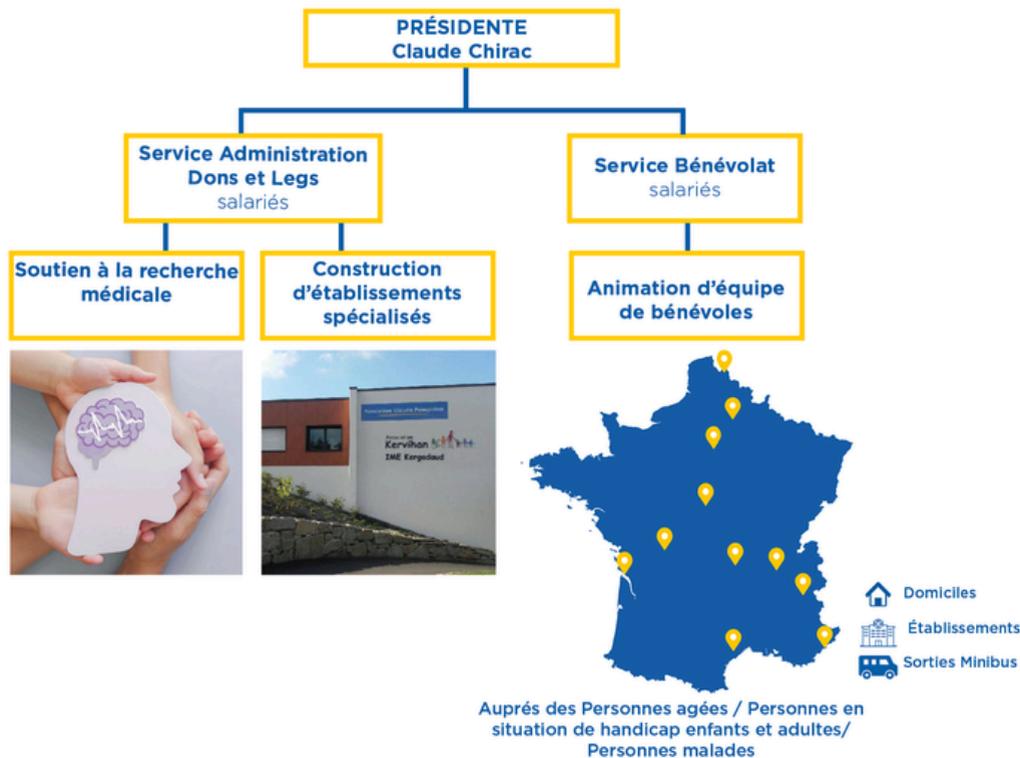


CHARTRE DU BÉNÉVOLAT DE LA FONDATION CLAUDE POMPIDOU



La Fondation Claude Pompidou est née d'un constat : la perte d'autonomie induit souvent l'isolement et la solitude. C'est pourquoi, depuis sa création en 1970, la Fondation s'engage auprès des personnes vulnérables, grâce à ses bénévoles qui s'investissent concrètement dans des missions de **maintien du lien social**.

L'action

En intervenant régulièrement auprès des malades, des personnes âgées, ou encore des personnes en situation de handicap, à leur domicile, en établissement, ou lors de sorties, chaque bénévole contribue au **maintien ou à la restauration d'un lien social**. Il apporte un regard complémentaire de celui des professionnels tout en offrant un espace de liberté aux proches.

Le bénévolat : une action empreinte de réciprocité

L'engagement du bénévole

Le bénévole choisit librement de **partager une partie de son temps**. Ainsi, le plaisir de donner et d'être utile rejoint celui d'accomplir une action personnelle qui enrichit.

Il s'engage à respecter le **règlement intérieur** ainsi que les **règles éthiques** qui animent la Fondation dans le cadre même de ses interventions.

Les missions confiées demandent aux bénévoles d'avoir le **sens des responsabilités** et de respecter la **confidentialité** des informations qui leurs sont communiquées.

Le bénévole intervient **régulièrement, dans la durée**, pour une action **non rémunérée**.

Il participe aux formations proposées dans un souci d'évolution constante afin d'ajuster ses actions aux besoins des personnes accompagnées et de leurs proches.

A travers sa mission, chaque bénévole est un citoyen engagé et un citoyen actif de la société. Il est aussi un lien intergénérationnel qui contribue à la transmission de la mémoire d'une époque.

L'engagement de la Fondation

La Fondation assure un rôle fédérateur, en réunissant bénévoles, salariés et établissements autour de son projet. Les efforts et les compétences de chacun se conjuguent pour offrir un **accompagnement adapté**.

Soucieuse d'apporter une **aide de qualité**, elle s'engage à tenter de répondre au mieux aux attentes de chaque acteur.

Les bénévoles sont recrutés et formés. Ils se voient confier des activités conformes à leurs souhaits, leurs compétences et leurs aptitudes. La Fondation s'engage également à étendre son action, la pérenniser et demeure le **garant du cadre de ses interventions**.

L'engagement des personnes bénéficiaires

Les personnes bénéficiaires ont elles-mêmes adhéré à une charte et respectent les valeurs de la Fondation.

L'engagement des structures partenaires

Les établissements accueillant des bénévoles en leur sein collaborent avec la Fondation pour offrir un **accompagnement social** auprès des résidents. Une convention est établie afin de convenir d'un cadre d'interventions des bénévoles.